

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs
de l'Estrie Inc.
États financiers
Au 31 mars 2020**

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs
de l'Estrie Inc.
États financiers
Au 31 mars 2020**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
Bilan	6 et 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 13
Annexe A : Charges de fonctionnement	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.**,

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme sans but lucratif **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.** (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de notre audit.

Luc Léger CPA¹

Sherbrooke,
Le 8 octobre 2020.

¹ Par Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention – soutien aux organismes communautaires	73 258	51 962
Subvention à l'emploi – Emploi Québec	4 980	-
Subvention – Ville de Sherbrooke	4 110	2 039
Programme de contribution du Village des Valeurs (note 4)	46 567	35 042
Apports – autres dons et contributions	5 208	6 076
Revenus des activités du bingo (note 5)	35 695	41 276
Revenus des autres activités de financement (note 6)	11 389	11 086
Intérêts créditeurs	209	179
	<u>181 416</u>	<u>147 660</u>
Charges de fonctionnement		
Frais de fonctionnement (ANNEXE 1)	142 873	116 505
	<u>38 953</u>	<u>31 155</u>
Radiation du placement à long terme (note 5)	2 000	-
Excédent des produits sur les charges	<u><u>36 953</u></u>	<u><u>31 155</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars

	2020			2019
	Investis en immobilisation	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	2 104	86 886	88 990	57 835
Excédent des produits sur les charges	-	36 953	36 953	31 155
Amortissement des immobilisations	(580)	580	-	-
Solde de clôture	1 524	124 419	125 943	88 990

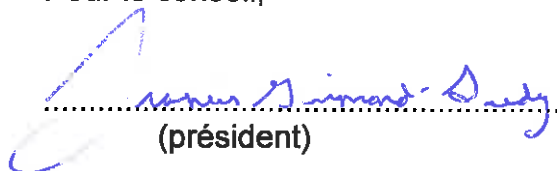
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Bilan
 au 31 mars

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	104 229	59 276
Dépôt à terme 1,07% (0,70% en 2019)	20 295	20 095
Revenus de bingo à recevoir	976	3 155
Autres montants à recevoir	3 469	3 046
Taxes à la consommation à recevoir	13 081	5 429
Frais payés d'avance	5 022	4 842
	<u>147 072</u>	<u>95 843</u>
Placement à long terme (notes 2 et 5)	-	2 000
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>1 844</u>	<u>2 104</u>
	<u><u>148 916</u></u>	<u><u>99 947</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 (président)


 (administrateur/trice)

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

Bilan

au 31 mars

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus à payer	3 037	2 979
Salaires et vacances à payer	8 591	6 127
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>2 307</u>	<u>1 851</u>
	13 935	10 957
APPORTS REPORTÉS (note 8)	<u>9 038</u>	<u>-</u>
	<u>22 973</u>	<u>10 957</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	1 524	2 104
Actifs nets non affectés	<u>124 419</u>	<u>86 886</u>
	<u>125 943</u>	<u>88 990</u>
	<u>148 916</u>	<u>99 947</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	36 953	31 155
Éléments sans effet sur la trésorerie et ses équivalents :		
Amortissement des immobilisations	580	639
Radiation d'un placement	2 000	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors liquidités	<u>5 940</u>	<u>4 191</u>
Entrées (sorties) nettes de fonds	<u>45 473</u>	<u>35 985</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition d'immobilisations (note 3)	<u>(320)</u>	<u>(548)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	45 153	35 437
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>79 371</u>	<u>43 934</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u><u>124 524</u></u>	<u><u>79 371</u></u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent :		
Encaisse	104 229	59 276
Dépôt à terme	20 295	20 095
	<u>124 524</u>	<u>79 371</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. **STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. est un organisme qui vise à donner aux enfants de familles monoparentales l'opportunité de vivre une relation d'amitié avec un adulte. L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, et est une œuvre de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Constatation des produits

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les autres produits tels que les revenus découlant des autres activités de financement et les intérêts créditeurs sont constatés lorsque les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Apports reçus sous forme fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures dans le cours normal des activités sont comptabilisés à leur juste valeur estimative lorsque la juste valeur peut être déterminée facilement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. à assurer la prestation de ses services et des activités. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Placement à long terme

L'organisme a acquis une participation ne procurant pas une influence notable dans une coopérative ayant pour mission de procurer à ses membres les biens et services nécessaires à l'exploitation des activités de bingo en salle. Ladite participation était comptabilisée à son coût d'acquisition mais la direction a procédé à sa radiation pour les raisons exposées à la note 5.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. La direction a adopté la politique d'amortir le solde de clôture de ses immobilisations sur différentes périodes et méthodes en tenant compte de leur nature. Les méthodes et durées retenues apparaissent comme suit :

Équipement de bureau	dégressif	20%;
Équipement informatique	dégressif,	30%.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition ainsi que les autres placements encaissables sur demande.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, il évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des différents débiteurs et du placement à long terme. Quant aux passifs financiers évalués au coût après amortissement, ils se composent des frais courus à payer et des autres charges à payer.

Compte tenu de leur échéance à court terme, les valeurs aux livres des actifs financiers et passifs financiers sont représentatives de leur juste valeur.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2020

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	amortis- sment cumulé	valeur nette	valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements de bureau	6 876	5 696	1 180	1 475
Équipements informatiques	8 345	7 681	664	629
	15 221	13 377	1 844	2 104

Au cours de l'exercice, de l'équipement informatique a été acquis pour un montant de 320\$ (548\$ en 2019).

4. PROGRAMME

En décembre 2017, l'organisme a été retenu par la société Le Village des Valeurs à titre de bénéficiaire de leur programme de rétribution basé sur les produits déposés par la population sherbrookoise (vêtements, meubles, etc...). Ces montants versés à l'organisme à titre de contribution sociale se sont élevés à 46 568\$ en 2020 (35 042\$ en 2019). Au cours de l'exercice, l'entente a été reconduite pour une durée de 18 mois.

5. REVENUS DES ACTIVITÉS DU BINGO

À titre de membre de la Coopérative des bingos de Sherbrooke, les taxes à la consommation de cette dernière peuvent être récupérées directement par chaque membre au prorata de leur taux de partage. Ces taxes totalisent 6 815\$ pour l'exercice courant (7 291\$ en 2019).

Avec le contexte du COVID et des perspectives financières inquiétantes pour la Coopérative des bingos de Sherbrooke, le gestionnaire de cette dernière a pris la décision de cesser les opérations de bingo. Cette décision a entraîné la radiation du placement en parts sociales d'un montant de 2 000\$.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2020

6. AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Une activité de financement en collaboration avec la société West Jet visant le tirage de billets d'avion a rapporté un montant brut de 5 060\$ (0\$ en 2019)

Une seconde activité de financement visant les revenus de stationnement à un festival tenu à Sherbrooke, a permis aux membres du conseil d'administration d'encaisser un montant de 1 942\$ (4 155\$ en 2019).

Une autre activité, en collaboration avec le restaurant OMG de Sherbrooke, a permis de générer des revenus bruts de 4 366\$.

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de différents apporteurs qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement spécifiques de l'exercice subséquent.

Dans le cadre du *programme d'action communautaire*, la Ville de Sherbrooke a octroyé une subvention de 16 000\$ sur deux années à titre de support au programme de mentorat de courte durée Flash.

Les variations subvenues dans le solde des apports reportés apparaissent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde d'ouverture	-	-
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>11 038</u>	-
	11 038	-
Moins : montant constaté à titre de produit	<u>2 000</u>	-
Solde de clôture	<u><u>9 038</u></u>	<u>-</u>

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a reconduit un bail pour ses locaux d'une durée de cinq ans et se terminant à la fin d'avril 2023. Le coût mensuel sera de 782\$ en avril, de 805\$ pour la prochaine année et une augmentation de 3% annuellement est prévue au contrat locatif. Les versements escomptés pour le prochain exercice sont estimés à 9 924\$ (9 637\$ en 2019).

Selon les conditions liées au bail, ce contrat est comptabilisé comme étant une location-exploitation et, par conséquent, aucune capitalisation n'a été effectuée.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme applique des procédures de gestion du risque global afin de limiter les risques inhérents à l'utilisation d'instruments financiers. Les risques importants auxquels la société est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt relatif à un taux d'intérêt fixe. Le versement régulier des intérêts et la faiblesse des taux actuels d'intérêt font en sorte que l'organisme n'encourt pas de risque significatif de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société dépend de l'encaissement de rentrées de fonds sur ses activités de financement, des subventions et des différents apports qui lui permettront de régler ses dettes à l'échéance.

Bien que l'organisme encaisse ses produits préalablement à l'engagement de ses charges, qu'il utilise une approche budgétaire pour assurer une gestion proactive et qu'il détient un fonds de réserve pour stabiliser ses revenus, la direction estime que l'organisme est risqué face aux encaissements de ses différents produits.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

ANNEXE A

de l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Charges de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	104 051	84 254
Coût des activités	2 882	1 922
Publicité	395	397
Représentation, déplacements et réunions	207	163
Formation	790	995
Assurances	4 074	4 041
Loyer	9 637	9 361
Entretien et réparations	525	580
Coût des activités de financement	6 011	384
Fournitures, secrétariat et comptabilité	1 656	1 628
Télécommunications	2 176	1 722
Frais de bureau	793	1 151
Taxes, permis et cotisations	4 265	6 043
Honoraires d'audit et d'examen	2 795	2 795
Frais bancaires	416	430
Contribution à une coopérative	1 620	-
Amortissements :		
- Équipements de bureau	295	369
- Équipements informatiques	285	270
	<u>142 873</u>	<u>116 505</u>
